

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS DE**



INITIEE PAR FINANCIERE DES MINQUIERS

PRESENTEE PAR



AUTRES INFORMATIONS RELATIVES A FINANCIERE DES MINQUIERS



Le présent document relatif aux autres informations de Financière des Minquiers a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 14 avril 2011, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son Règlement général et de l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006.

Ce document a été établi sous la responsabilité de Financière des Minquiers.

Le présent document complète la note d'information visée par l'Autorité des marchés financiers le 14 avril 2011 sous le numéro 11-112, en application d'une décision de conformité en date du 14 avril 2011 (la « **Note d'Information** ») relative à l'offre publique d'achat initiée par Financière des Minquiers sur Cofigeo (l'« **Offre** »).

Le présent document est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais auprès de :

- Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, 9 quai du Président Paul Doumer, 92920 Paris La Défense Cedex ;
- Financière des Minquiers, 69 boulevard Haussmann 75008 Paris.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Présentation de l'Initiateur	3
1.1 Renseignements concernant Financière des Minquiers	3
1.1.1 Dénomination sociale et numéro d'identification	3
1.1.2 Forme juridique	3
1.1.3 Siège social	3
1.1.4 Exercice social	3
1.1.5 Objet social	3
1.1.6 Durée	3
1.2 Renseignements concernant le capital social de Financière des Minquiers.....	4
1.2.1 Capital social	4
1.2.2 Forme des actions	4
1.2.3 Transmission des actions	4
1.2.4 Droits et obligations attachés aux actions.....	4
1.2.5 Droits de vote et assemblée générale.....	5
1.2.6 Répartition du capital social	5
1.2.7 Titres donnant accès au capital.....	5
1.2.8 Instruments financiers non représentatif du capital	5
1.2.9 Pacte d'actionnaires	5
1.3 Administration et direction de la Société	5
1.3.1 Présidence et représentation	5
1.3.2 Commissaires aux comptes	5
1.4 Activités de la Société	6
2. Situation comptable et financière de Financière des Minquiers.....	6
2.1 Comptes annuels de Financière des Minquiers	6
2.1.1 Bilan au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010	6
2.1.2 Compte de résultat au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010.....	8
2.1.3 Annexe au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2010	10
2.2 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2010.....	11
2.3 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.....	12
3. Attestation de la personne responsable de l'information relative à Financière des Minquiers.....	13

1. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

1.1 Renseignements concernant Financière des Minquiers

1.1.1 Dénomination sociale et numéro d'identification

L'initiateur de l'Offre a pour dénomination "Financière des Minquiers" (la "**Société**" ou "**Financière des Minquiers**") depuis la décision de l'associé unique en date du 23 mars 2011. Elle était auparavant dénommée MPF. Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 349 714 485.

1.1.2 Forme juridique

Financière des Minquiers est une société par actions simplifiée de droit français, depuis la décision de l'associé unique en date du 23 mars 2011. Auparavant, elle était constituée sous la forme d'une société anonyme.

1.1.3 Siège social

Le siège social de Financière des Minquiers est fixé à Paris 75008 – 69, boulevard Haussmann.

1.1.4 Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

1.1.5 Objet social

Financière des Minquiers a pour objet :

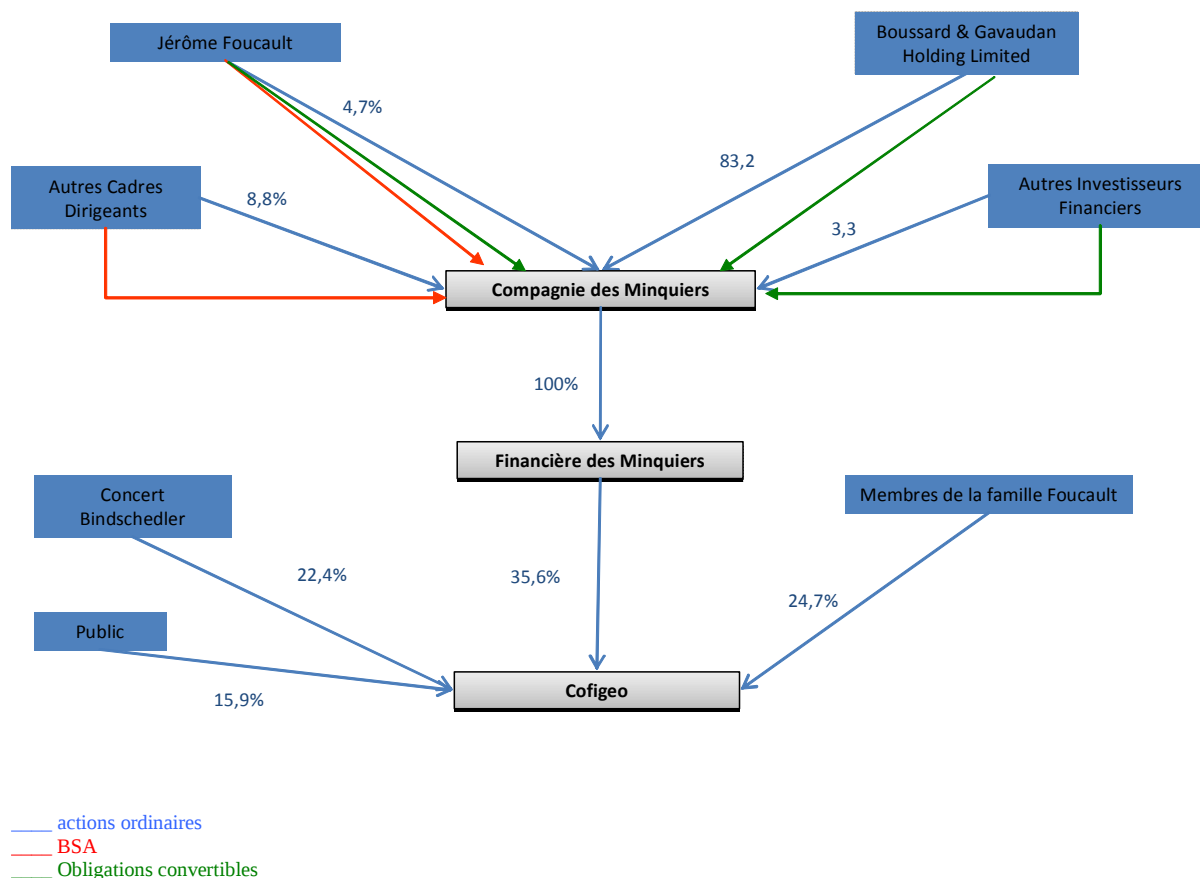
- la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, et ce par tout moyen, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, alliances, associations, sociétés en participation, groupements d'intérêt économique ou autres ;
- Toutes prestations de service au profit des filiales de la société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation en matières (i) administrative incluant notamment la mise en place de toutes conventions de management, de mise à disposition de services ou autres, ainsi que toutes opérations de communication marketing ou édition (ii) financière et notamment la gestion centralisée de trésorerie, (iii) comptable, commerciale, informatique, de gestion ou autre ;
- L'octroi de tous prêts, cautions, garanties dans le respect des articles L.511-5 et suivants du code monétaire et financier et plus généralement la réalisation de toutes opérations autorisées aux termes de l'article L.511-7 3ème du code monétaire et financier ;
- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, économiques, juridiques, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet spécifié ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son développement ou son extension.

1.1.6 Durée

La durée de la Société est fixée à 99 années, à compter du 15 mars 1989, date de son immatriculation au registre du commerce et de société, soit jusqu'au 15 mars 2088, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

1.2 Renseignements concernant le capital social de Financière des Minquiers

1.2.1 Organigramme de la Société



1.2.2 Capital social

Le capital social de la Société est fixé à 75.000 euros. Il est divisé en 5.000 actions de 15 euros de nominal chacune, libérées en totalité.

1.2.3 Forme des actions

Les actions de la Société sont nominatives. La propriété et le transfert des actions résultent de leur inscription au nom de leur propriétaire sur les registres et comptes ouverts, tenus conformément à la réglementation en vigueur.

1.2.4 Transmission des actions

La transmission des actions de la Société s'opère par virement de compte à compte.

Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'opèrent librement.

1.2.5 Droits et obligations attachés aux actions

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social ou dans le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

1.2.6 Droits de vote et assemblée générale

A chaque action est attaché un droit de vote. L'assemblée générale se compose de tous les associés, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation, sous réserve de l'application aux assemblées générales appelées à vérifier tous apports en nature ou avantages particuliers des dispositions de l'article L. 225-10 du Code de commerce.

Tant que la Société est unipersonnelle, l'associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à la collectivité des associés.

1.2.7 Répartition du capital social

A la date du présent document, le capital social de Financière des Minquiers est intégralement détenue par Compagnie des Minquiers, société par actions simplifiée de droit français au capital de 8.734.941 euros, dont le siège social est situé au 69, boulevard Haussmann – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 524 632 437.

Compagnie des Minquiers, immatriculé le 2 septembre 2010 dans le but de prendre une participation majoritaire dans Cofigeo, est un véhicule d'investissement détenu à hauteur de 83,2% par Boussard & Gavaudan Holding Limited, à hauteur de 13,5% par les Cadres Dirigeants (dont Messieurs Jérôme Foucault (4,7%) et Mathieu Thomazeau (3,8%)) et à hauteur de 3,3% par les autres investisseurs financiers (Nord Midi Pyrénées Développement (1,8%), Tordouet Sarl (1,2%), Frédéric Azémard (0,3%).

Boussard & Gavaudan Holding Limited est un fond d'investissement cotée à la bourse de Londres et à la bourse d'Amsterdam.

1.2.8 Titres donnant accès au capital

Néant.

1.2.9 Instruments financiers non représentatif du capital

Néant.

1.2.10 Pacte d'actionnaires

Néant.

1.3 Administration et direction de la Société

1.3.1 Présidence et représentation

La Société est représentée, dirigée et administrée par un président, personne physique ou morale associée ou non de la Société, nommé avec ou sans limitation de durée par une décision collective des associés ou de l'associé unique. Lorsqu'une personne morale est nommée président, elle exerce ses fonctions par l'entremise de l'un de ses dirigeants.

La durée de son mandat est fixée par l'associé unique ou les associés de la Société. Il est révocable ad nutum par décision de l'associé unique ou les associés de la Société.

A la date du présent document, Compagnie des Minquiers, exerce les fonctions de président de la Société. A ce titre, elle assure la direction de la Société et la représente à l'égard des tiers. Le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions conférées par les statuts de la Société à la collectivité des associés.

1.3.2 Commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire : SECAP 2-4 Bd du Général de Gaulle 94276 Le Kremlin Bicêtre 597 320 290 RCS Créteil.

Commissaire aux comptes suppléant : SCP Gayno Deyla Corroenne et Autres 2-4 Bd du Général de Gaulle 94276 Le Kremlin Bicêtre 324 834 399RCS Créteil.

1.4 Activités de la Société

La Société a pour principale activité la détention et la gestion de sa participation au capital de Cofigeo, société anonyme de droit français au capital de 1.191.248 euros, représenté par 74.453 actions de 16 euros de valeur nominale unitaire, dont le siège social est situé 28, boulevard Kellermann, 75013 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 542 076 633, et dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sous le code ISIN FR0000035008.

A la date du présent document, la Société a actuellement pour unique actif 26.523 actions Cofigeo représentant 35,6% du capital et 44,0% des droits de vote de Cofigeo.

L'Offre initiée par la Société éventuellement suivie du retrait obligatoire vise à acquérir le solde des actions Cofigeo non détenues (voir la Note d'Information).

1.5 Financement de l'offre

Se reporter à la section 1.6 « Mode et financement de l'offre » de la Note d'information.

2. SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE DE FINANCIERE DES MINQUIERS

2.1 Comptes annuels de Financière des Minquiers

En application de l'article 5 2°a) (reproduit ci-après) de l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006, s'agissant d'une offre en numéraire, la présentation des comptes peut être résumée.

"a) Si l'offre est réglée intégralement en numéraire

L'initiateur établit au moins une présentation résumée de ses statuts, des comptes sociaux, et le cas échéant consolidés du dernier exercice clos."

2.1.1 Bilan au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

Edité le 15/02/2011

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 984 133		2 984 133	99,58	2 984 133	99,05
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	2 984 133		2 984 133	99,58	2 984 133	99,05
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	11 327		11 327	0,38	26 302	0,07
Disponibilités	1 201		1 201	0,04	2 260	0,06
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	12 528		12 528	0,42	28 562	0,95
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 996 661		2 996 661	100,00	3 012 695	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	75 000	75 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2,50	2,49
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 500	7 500
Réserves statutaires ou contractuelles	0,25	0,25
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 755 395	2 791 328
Report à nouveau	91,95	92,65
Résultat de l'exercice	146 634	134 067
	4,89	4,45
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 984 529	3 007 895
	99,60	99,84
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 132	4 800
Dettes fiscales et sociales	0,40	0,16
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	12 132	4 800
	0,40	0,16
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 996 661	3 012 695
	100,00	100,00

2.1.2 Compte de résultat au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
				France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services											
Chiffres d'Affaires Nets											

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			11 083		5 407		5 676	104,99
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges					1		-1	-100,00
Total des charges d'exploitation			11 083		5 408		5 675	104,94
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-11 083		-5 408		-5 675	-104,93
Bénéfice attribué ou perte transférée								
Perte supportée ou bénéfice transféré								
Produits financiers de participations			159 138		130 865		28 273	21,60
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			34		8 579		-8 545	-90,59
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers			159 172		139 444		19 728	14,15
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			1 458				1 458	N/S
Total des charges financières			1 458				1 458	N/S
RÉSULTAT FINANCIER			157 714		139 444		18 270	13,10
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			146 631		134 036		12 595	9,40

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	30	-27	-89,99
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	3	30	-27	-89,99
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3	30	-27	-89,99
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	159 175	139 474	19 701	14,13
Total des Charges	12 541	5 408	7 133	131,90
RÉSULTAT NET	146 634	134 067	12 567	9,37
	<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

2.1.3 Annexe au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2010

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2010 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2009 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 996 661,30 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 146 633,58 E.

Les Informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/02/2011 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 2 984 133 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 984 133			2 984 133
TOTAL	2 984 133			2 984 133

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 75 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5000	15,00	75 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5000	15,00	75 000

4.2 - Etat des dettes = 12 132

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	12 132	12 132		
Dettes fiscales & sociales	0	0		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	12 132	12 132		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 12 132

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 132
Dettes fiscales & sociales	0
Autres dettes	
TOTAL	12 132

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

Edité le 15/02/2011

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu) COFIGEO	1 191 248	12 664 058	35,62	2 984 133	2 984 133	0	0	657 940	1 699 063	159 138
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires

2.2 **Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2010**

SECAP

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MPF

Société Anonyme
229, boulevard Péreire
75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **MPF**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



43, BOULEVARD MALESHERBES - 75008 PARIS

TÉL. : 01 44 56 01 56 - FAX : 01 44 56 01 69 - E-MAIL : secap@cabinet-secap.com

Société Anonyme au capital de 150 000 € - RCS PARIS 392 008 066 - APE 6920Z - TVA CEE N° FR 90 392 008 066

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris Ile de France
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

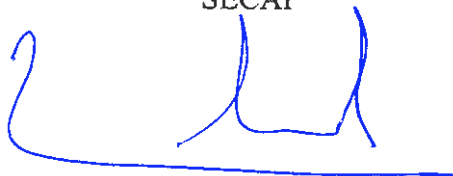
3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 février 2011

Le Commissaire aux Comptes
SECAP



Michel MONOD

2.3 **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.**

SECAP

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MPF

Société Anonyme

Siège social : 229 Boulevard Péreire
75017 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2010**



43, BOULEVARD MALESHERBES - 75008 PARIS

TÉL. 01 44 56 01 56 - FAX : 01 44 56 01 69 - E-MAIL : secap@cabinet-secap.com

Société Anonyme au capital de 150 000 € - RCS PARIS 392 008 066 - APE 6920Z - TVA CEE N° FR 90 392 008 066

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris Ile de France
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SECAP

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MPF

Société Anonyme
229, boulevard Péreire
75017 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.



43, BOULEVARD MALESHERBES - 75008 PARIS

TÉL 01 44 56 01 56 - FAX : 01 44 56 01 69 - E-MAIL : secap@cabinet-secap.com

Société Anonyme au capital de 150 000 € - RCS PARIS 392 008 066 - APE 6920Z - TVA CEE N° FR 90 392 008 066

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris Ile de France
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

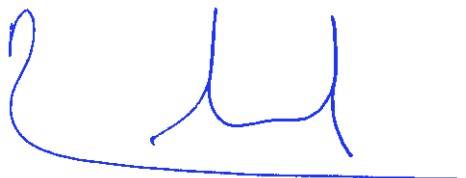
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale ou dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 15 février 2011

Le Commissaire aux Comptes
SECAP

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and 'O' followed by a horizontal line.

Michel MONOD

3. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A FINANCIERE DES MINQUIERS

"J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 14 avril 2011 et qui sera diffusé le 15 avril 2011, soit au plus tard la veille de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par la Société et visant les actions de la société Cofigeo. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Fait à Paris

Le 14 avril 2011

Compagnie des Minquiers

Président
représentée par M. Alexis Chevreière